

# CERCLE NAUTIQUE DE SCHOELCHER

Anse Madame – 97233 SCHOELCHER  
Tél : 0596 61 20 83 / 0596 61 61 14 – Fax : 0596 61 57 51  
Email : cerclenautique-schoelcher@wanadoo.fr

## DEMANDE D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET - AOUT

Je Soussigné(e)

Nom.....Prénom.....

Qualité : Père  Mère  Autre.....

Domicilié(e) à.....

Tél. Dom. :.....Tél. Bur. :.....Tél. :Port. :.....

Adresse email :.....

N°Assuré Social:.....

Allocataire CAF : oui  non  Numéro.....

Demande l'inscription du mineur

Nom.....Prénom.....

Né (e) le .....à.....

Domicilié(e) à.....

Aux activités proposées par le Cercle Nautique de Schoelcher, dans le cadre de « Vacances à l'Anse Madame »

Semaine		Coût Total	Observations
Semaine 1	06 juillet au 10 juillet 20		
Semaine 2	13 juillet au 17 juillet 20*		
Semaine 3	20 juillet au 24 juillet 20		
Semaine 4	27 juillet au 31 juillet 20		
Semaine 5	03 août au 07 août 20		
Semaine 6	10 Août au 14 août 20		
Semaine 7	17 Août au 21 août 20		

\*(semaine de 4 jours)

Total à Payer	Participation CAF	Participation CE	Participation Famille	Observations

A remplir par le secrétariat

Règlement	CB	Espèces	Chèque		
	Montant	Montant	Montant	N° Chèque	Banque
01					
02					
03					

# ATTESTATION



Je Soussigné (e)

Nom : .....Prénom.....

Responsable du mineur.....

Atteste par la présente,

- que mon enfant est apte à s'immerger et à nager au moins 25 mètres,
- me conformer à toutes les dispositions réglementaires et contractuelles de l'Association.
- avoir pris connaissance :

⇒ **Du règlement de fonctionnement de l'Accueil de loisirs Sans Hébergement**  
⇒ **Du protocole mis en place concernant les règles et les conditions d'organisation**

**être informé(e) :**

- que toute demi-journée manquée à mon initiative ou à l'initiative de mon enfant ne peut être ni remboursée ni récupérée.
- qu'en cas de non-paiement, mon enfant n'est pas inscrit
- **que je dois récupérer mon enfant sitôt la séance terminée, le Cercle Nautique n'ayant pas de service de garderie, ne peut pas assumer cette responsabilité.**
- que les téléphones portables, les jeux électroniques et les objets de valeur sont interdits au sein de la structure
- qu'il n'y aura pas de service de restauration.
- qu'il faut un minimum de 8 enfants inscrits pour la mise en place de l'activité.

**avoir reçu :**

- **Le prospectus de l'ALSH Juillet/Aout 2020**
- **une notice individuelle « I.A Sport+ » de la MAIF.**

Je reconnais avoir été informé (e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires dont les capitaux Invalidité et Décès plus importants.

- J'accepte de souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires.**
- Je refuse de souscrire aux garanties complémentaires.**

Fait le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »